

# LES PONTS DU DÉPARTEMENT

## RD 11 - RD 111A / DOUBLEMENT DU PONT SUR LE CANAL DU RHÔNE ET CONSTRUCTION D'UN CARREFOUR GIRATOIRE AVEC LA RN 7

NOVEMBRE 2021

Madame, Monsieur,

Le chantier du pont de Charmes-sur-Rhône démarre actuellement. Il s'agit d'un aménagement structurant qui améliorera les conditions de circulation et de sécurité des Ardéchois.

Après les travaux préparatoires de déplacement des réseaux qui ont eu lieu en ce début d'année 2021, ce printemps nous a permis de faire l'analyse des offres et des solutions techniques proposées. L'été a été consacré à la phase préparatoire du chantier. Il a permis aux bureaux d'études de produire les notes de calcul et plans d'exécution nécessaires à la commande des matériaux et l'organisation de la base vie du chantier.

Ce travail a été impacté dans un contexte financier tendu par les approvisionnements de matières premières. Avec la variante proposée par le groupement d'entreprises retenu (Campenon / Gagne / Botte / Vinci), nous avons pu néanmoins contenir la hausse du volume global financier (+1,7M€ sur le coût total de près de 13,2 M€). Toujours en raison des problèmes d'approvisionnement des matières premières à commander (750 tonnes d'acier pour la charpente métallique ou 2800 m<sup>3</sup> de béton pour les 2 piles et les 2 culées), le planning initial a été décalé d'un mois. Les travaux devraient durer 18 mois.

Pour permettre au public de visualiser et comprendre l'ensemble du chantier, une zone de visite sécurisée sera aménagée, avec des panneaux d'information, en rive droite à proximité de la future culée du nouvel ouvrage.

Cette lettre est l'occasion de découvrir l'organisation du démarrage des travaux tels qu'ils vont être réalisés. Christian Féroussier, vice-président en charge de l'attractivité du territoire, Jean-Paul Vallon, vice-président en charge des routes et de l'aménagement du territoire et moi-même reviendrons vers vous à chaque grand changement de phase de construction.

Nous vous rappelons par ailleurs que durant les travaux, la Direction des routes et des mobilités du Département de l'Ardèche reste votre interlocuteur sur ce dossier. Pendant cette phase de travaux, seule une gêne ponctuelle à la circulation pourra avoir lieu au moment des approvisionnements de matières (tubes principalement).

En espérant que cette lettre de chantier puisse répondre à vos questions, recevez, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.



**OLIVIER AMRANE,**  
Président du Conseil départemental  
de l'Ardèche



INFOS

**DURÉE DES TRAVAUX :**  
**2 ANS** (1<sup>er</sup> trimestre 2021 au  
printemps 2023)

**COÛT : 14 875 000 €**

Département de l'Ardèche :  
7 430 000 €

Département de la Drôme :  
2 200 000 €

Etat : 2 665 000 €

Région AURA : 1 750 000 €

CNR : 480 000 €

Communauté de Communes  
Rhône-Crussol : 350 000 €

**MAÎTRISES D'OUVRAGE :**

Ouvrage d'art :

Département de l'Ardèche  
Giratoire RN7 et calibrage  
de la RD 111a :

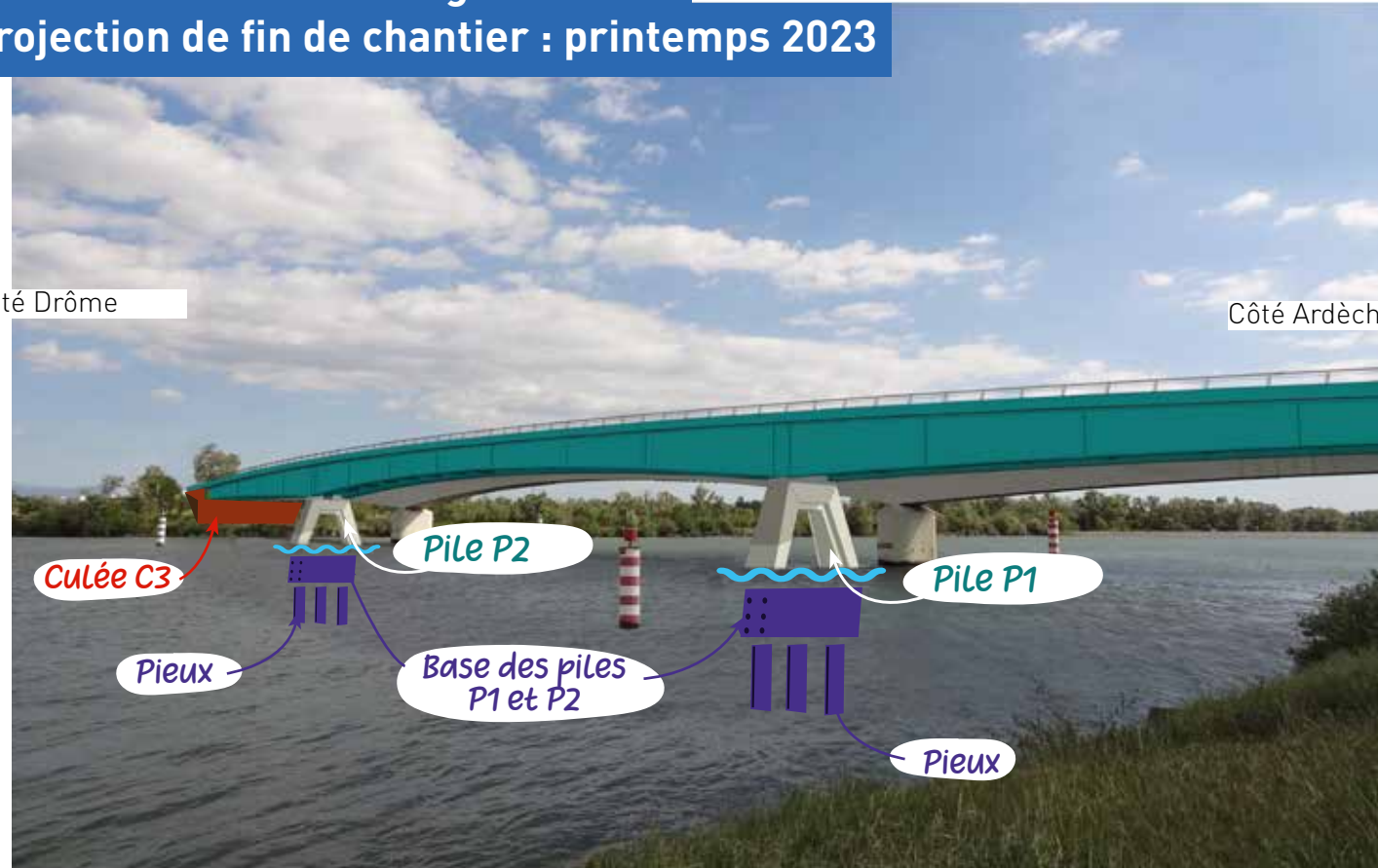
Département de la Drôme



**Vue en amont de l'ouvrage terminé.  
Projection de fin de chantier : printemps 2023**

Côté Drôme

Côté Ardèche



**Planning, phase 1 :**

Dès cette fin octobre, le chantier entre dans sa phase 1. Elle durera jusqu'à la fin de l'installation des appuis prévue au printemps 2022.

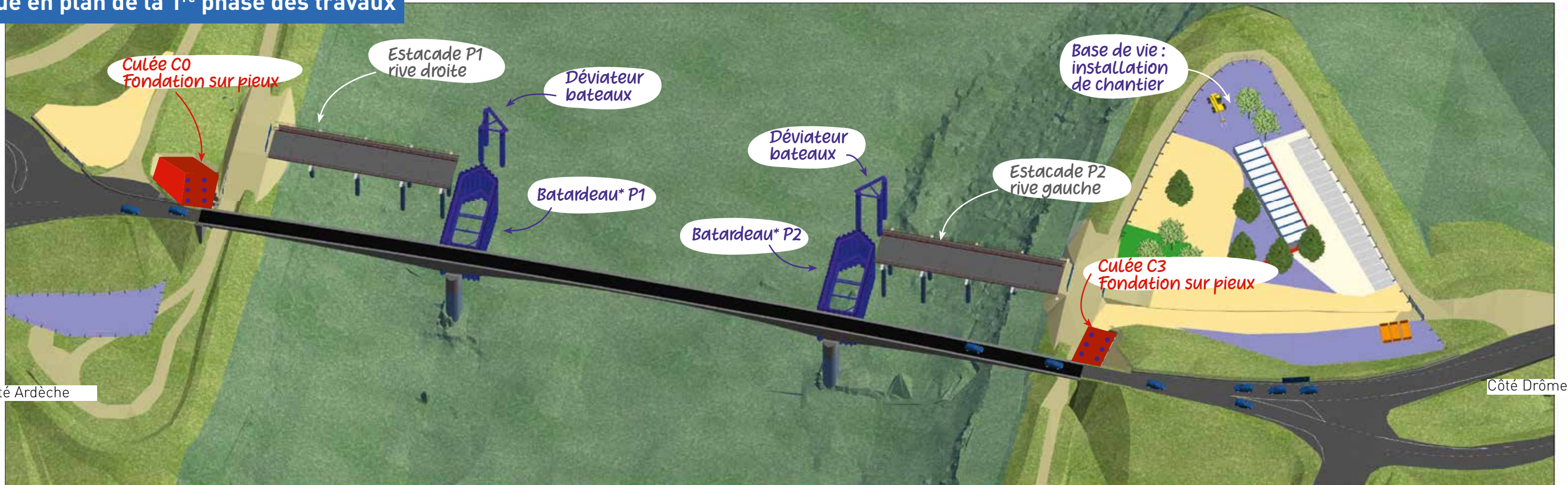
	2021	2022
Installations de chantier et dégagement des emprises	Sem 41 et 43	
Pieux des culées C0 et C3	Sem 44 à 46	
Estacade P2	Sem 46 à 50	
Élévation culée C0	Sem 45 à 50	
Élévation culée C3		Sem 2 à 7
Batardeau* P2		Sem 2 à 5
Estacade P1		Sem 5 à 8
Pile P2		Sem 6 à 27
Batardeau* P1		Sem 9 à 11
Pile P1		Sem 14 à 28

Voir lexique des termes techniques page suivante.

**Vue en plan de la 1<sup>re</sup> phase des travaux**

Côté Ardèche

Côté Drôme



\*Les batardeaux contiennent les pieux et les bases des piles (cf. Vue en amont de l'ouvrage terminé)



**CE CHANTIER  
SE DÉROULERA  
SELON LE CALENDRIER  
SUIVANT :**

# 4 PHASES

- Phase **1** : jusqu'à la **fin des appuis (PRINTEMPS 2022)**
- Phase **2** : installation de la **charpente métallique (AUTOMNE 2022)**
- Phase **3** : réalisation du **tablier (PRINTEMPS 2023)**
- Phase **4** : **raccordements** de chaque côté de l'ouvrage (**PRINTEMPS 2023**)

**Ce calendrier est susceptible d'évoluer** au vu des aléas météo et des problèmes d'approvisionnement de matériaux

**PLUS D'INFOS :**  
Département de l'Ardèche  
[www.ardèche.fr/  
doublement-pont-  
charmes](http://www.ardèche.fr/doublement-pont-charmes)

Pour réaliser la construction d'un pont, les premiers éléments à bâtir sont :

- **Les culées** : Ce sont les appuis d'extrémité sur lesquels reposent la charpente métallique et le tablier (l'endroit où l'on roule). Ces culées sont en béton et reposent sur des fondations profondes (8 pieux de diamètre 1 000 mm et de 12 m de longueur),
- **Les piles** : Ce sont les appuis en rivière qui supportent l'ouvrage. Il faut au préalable monter un **batardeau** afin d'atteindre le fond du canal. Le batardeau est un dispositif provisoire. Il est constitué de **palplanches** qui sont enfoncées dans le sol par vibro-fonçage. Le but du batardeau est d'isoler la zone où la pile va être construite du reste du fleuve. Dans notre cas, le batardeau restera en partie en eau car les fondations des piles reposeront chacune sur 3 pieux de 2 300 mm de diamètre qui seront vibro-foncés dans le sol.

Exemple de batardeau



- **Les estacades** : Ce dispositif est provisoire, il s'agit d'un ponton construit sur des pieux enfoncés dans le sol. Sa vocation est de permettre l'accès aux batardeaux pour la construction des piles. Ces estacades sont dimensionnées pour recevoir des engins de chantier très lourds (grues de 160 tonnes, camions...).

Exemple d'estacade

